

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024
A 19H00**

Intercommunalité et Mutualisation

2024/140. Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la gestion du refuge - désignation du lauréat
Adoptée à l'unanimité

2024/141. Modification du montant de l'attribution de compensation de la commune d'Hazebrouck pour l'année 2024 - approbation
Adoptée à l'unanimité

2024/142. Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la commune d'Hazebrouck et la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre pour les travaux d'aménagements cyclables rue Foch
Adoptée à l'unanimité

2024/143. Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la commune d'Hazebrouck et la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre pour les travaux de signalisation verticale dans 5 rues du quartier de la gare
Adoptée à l'unanimité

Mobilité

2024/144. Convention de délégation de compétences vers la Région Hauts-de-France pour l'organisation du transport régulier de voyageurs (réseau Arc-en-Ciel) - Autorisation
Adoptée à l'unanimité

Transition énergétique

2024/145. Production et consommation d'énergie renouvelable - Adhésion à la personne morale organisatrice (PMO) 'Territoire d'Energie Flandre Solaire'
Adoptée à l'unanimité

2024/146. Mise en place d'une opération d'autoconsommation collective entre Cœur de Flandre Agglo, Territoire d'Énergie Flandre et la Ville d'Hazebrouck
Adoptée à l'unanimité

2024/147. Convention avec la Maïf dans le cadre de l'Appel à Projets « Fonds Maïf pour le vivant - Natura 2050 »
Adoptée à l'unanimité

2024/148. Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) - Rapport sur l'état des travaux réalisés au cours de l'exercice 2024
Adoptée à l'unanimité

Aménagement

2024/149. Dénomination de voie

Adoptée à l'unanimité

2024/150. Incorporation des espaces communs dans le domaine public -
Lotissement Îlot des Peintres (rues Maeght - Rubens - Van Gogh - Picasso)

Adoptée à l'unanimité

Attractivité Commerciale

2024/151. Ouverture des commerces le dimanche - Fixation de la liste des
dimanches pour l'année 2025

Adoptée à l'unanimité

Sport et Vie Associative

2024/152. Demande de subventions auprès de l'Agence Nationale du Sport

Adoptée à l'unanimité

2024/153. Avances sur subventions aux associations avant le vote du budget
primitif 2025

Adoptée à l'unanimité

2024/154. Subvention aux associations

Adoptée à l'unanimité

2024/155. Avance sur subvention au CCAS pour l'année 2025

Adoptée à l'unanimité

Etat Civil - Cimetières

2024/156. Tarifs des cimetières - Année 2025

Adoptée à l'unanimité

2024/157. Principe de rémunération des agents recenseurs - Année 2025

Adoptée à l'unanimité

Finances

2024/158. Commune d'Hazebrouck budget principal ville - décision modificative
n°4

Adoptée à l'unanimité

2024/159 Budget Principal Ville - Autorisation d'engagement de dépenses avant
le budget primitif 2025

Adoptée à l'unanimité

2024/160. Budget Annexe Eau - Gestion déléguée : Décision modificative n°1

Adoptée à l'unanimité

2024/161. Levée de prescription quadriennale du contrat de location de
conteneurs avec la société VEOLIA (antérieurement ONYX AUBINE)

Adoptée à l'unanimité

Fonctionnement des services

2024/162. Marché d'assurances dommages aux biens - Modification non substantielle n°3

Adoptée à l'unanimité

2024/163. Marché d'assurances risques statutaires pour le groupement de commandes constitué entre la Commune d'HAZEBROUCK et le CCAS - Attribution du marché

Adoptée à l'unanimité

2024/164. Protocole d'accord 1607 heures - modification du nombre de jours de sujétion

Adoptée à l'unanimité

2024/165. Fixation de la nature et de la durée des autorisations spéciales d'absence pour les agents communaux

Adoptée à l'unanimité

2024/166. Mise à jour du tableau des effectifs de la ville d'Hazebrouck par suite d'avancements de grade 2024

Adoptée à l'unanimité

2024/167. Attribution d'un véhicule de fonction au Directeur Général des Services

Adoptée à l'unanimité

Le Conseil Municipal a pris connaissance des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 29 juillet 2020 (décisions 2024/208 à 2024/253).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h13.



Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord

Valentin BELLEVAL